



Déclaration FSU au CTA du lundi 17 janvier 2022 Académie de Bordeaux

Le ministère porte la responsabilité de la nouvelle désorganisation des établissements face à la 5^{ème} vague de l'épidémie. Il a choisi de ne pas s'adresser aux personnels mais à des médias payants. Les annonces ont été perlées et tardives. Il a multiplié les injonctions, ordres et contre-ordres... le mépris atteint son apogée.

Le ministre a répété à l'envie et à l'unisson du 1^{er} ministre qu'il se battait pour maintenir ouverts des établissements scolaires que personne ne lui demandait de fermer. Par contre, il s'est bien gardé de répondre aux demandes exprimées par la FSU pour que cela ne se fasse pas au détriment de la sécurité et des conditions de travail et d'enseignement des personnels et des élèves. Se faisant, il a réduit le rôle de l'école à une simple garderie de masse.

Devant le chaos qui s'installait depuis une semaine, le 1^{er} ministre annonçait un énième assouplissement du protocole sanitaire alors que les écoles, les collèges et les lycées connaissent des taux d'incidence records. Les autotests et les déclarations sur l'honneur deviennent le socle de la politique sanitaire. Les personnels ont bien compris qu'il s'agissait moins de les protéger eux et les élèves que de faire disparaître les images désastreuses de familles piétinant dans des files d'attente devant les pharmacies.

La gestion des cas contact est problématique dans une partie des établissements :

- Comment respecter le secret médical quand les élèves cas contact sont regroupés au self ?
- Comment permettre le respect du protocole dans les cantines sans aménagement des emplois du temps ?

Les directeurs, les CPE, les AED et les infirmières sont aussi submergés par la gestion des élèves absents. Les opérations de contact-tracing occupent la quasi-totalité de leur quotidien professionnel au détriment de leurs missions d'enseignement, de suivi, d'accueil, d'écoute et d'orientation.... De plus, les infirmières ont subi les multiples changements du protocole. La réunion trimestrielle de pratiques professionnelles a été ainsi diminuée de moitié en janvier en Gironde à la demande de chefs d'établissement alors que ce moment était plus que nécessaire pour la mise en œuvre des protocoles.

Les apprentissages que se soit dans les écoles et les collèges comme en lycée, sont plus que perturbés. Dans ces conditions, comment penser que les épreuves du bac puissent être préparés sereinement et se passer comme si rien n'était ?

Pour l'EPS, c'est le flou total qui règne. Faut-il se référer au protocole de niveau 2 qui a valeur réglementaire ou à la FAQ qui chaque jour amène de nouvelles propositions, aux propos du ministre, des DASEN, des IPR ou des chefs d'établissements... ? Cette situation est intenable et

génère incompréhension et sentiment de mépris.

Le Ministre de l'Éducation nationale affirmait lors de la réunion sanitaire du jeudi 6 janvier « *qu'il fallait être fidèle à ce qui est explicite dans le protocole sanitaire* », lorsque la question des recommandations pour l'EPS était posée.

La FSU actait que les choses étaient enfin clarifiées et que les enseignants d'EPS pourraient dorénavant s'appuyer sur les protocoles établis par le ministère, c'est à dire le protocole de niveau 2 applicable actuellement pour le second degré.

Mais le 7 janvier, dès le lendemain de cette réunion, d'autres recommandations faisaient leur apparition sur la FAQ, renforçant les mesures et orientant le niveau de protocole pour la seule EPS vers le niveau 3.

Face à l'absence de réponses claires, de prescriptions et d'injonctions contradictoires, la FSU dans le cadre d'une intersyndicale large a appelé les personnels à la grève le 13 janvier. 75% des personnels des écoles, 62 % des personnels des collèges, et des lycées, 80 % des AED se sont mis en grève non contre le virus comme le déclarait le ministre mais bien contre une gestion calamiteuse de l'épidémie par un ministère hors sol à l'arrogance sans limite.

Plus généralement, la colère est profonde après 20 mois durant lesquels le gouvernement aura fait preuve d'une grande légèreté pour gérer la crise sanitaire dans l'Éducation nationale alors que les personnels tiennent à bout de bras les écoles et les établissements du second degré. Bien peu de choses ont été faites pour sécuriser les écoles, les collèges et les lycées ainsi que pour protéger les personnels et les élèves : masques en tissu pendant 20 mois, autotests dont certains arrivent périmés en ce moment, absence de grand plan pour l'aération des salles, manque de remplaçants... alors que la FSU demande depuis plusieurs mois des masques chirurgicaux et FFP2, des capteurs de CO2 et des purificateurs d'air, une politique de tests cohérente, y compris sur le plan pédagogique : les épreuves du bac prévues en mars doivent être repoussées en juin. Cette journée de grève, première démonstration de force contre l'exécutif depuis le début de la pandémie, inédite par son ampleur et sa détermination en dit long sur la souffrance, l'exaspération et est limpide sur les revendications.

Suite à la réussite de la mobilisation des enseignants mais aussi des parents, des étudiants, des engagements ont été pris pour le second degré : ouverture de négociations pour le report des épreuves de spécialités du bac prévues en mars, recrutement de 1500 AED pour les vies scolaires, livraison de masques chirurgicaux voire FFP2 dans certains cas.

Pour le premier degré, le ministère annonce d'une aide à la direction d'école qui restera très largement insuffisante, l'ouverture du recrutement sur les listes complémentaires et le report des évaluations CP.

Pour, la FSU, il s'agit bien d'une première étape qui doit en appeler d'autres et le gouvernement ne peut pas s'en tenir à ces seules décisions à court terme et doit en finir avec des décisions sans concertation et éloignées du terrain.

Le budget 2022 est insuffisant pour permettre de compenser les carences générés par l'austérité

budgétaire et les effets de la crise sanitaire. à la prochaine rentrée, comme pour toutes celles du quinquennat Blanquer, de nombreux emplois seront supprimés dans l'enseignement (440 pour le second degré au niveau national, 19 au niveau académique) ce qui monte le total à 7900 suppressions. L'académie affiche des moyens supplémentaires insuffisants, obtenus sur le dos d'une partie des stagiaires qui sera mis à temps complet et un volume HSA toujours conséquents qui dégradent les conditions de travail des enseignants. Les stagiaires sont utilisés de manière cynique comme des variables d'ajustement. Comment peut on dans ces conditions parler de formation et d'accompagnement dans la découverte et l'entrée du métier? Comment rendre attractif un métier de plus en plus dévalorisé, comment inverser la courbe des démissions qui a été multipliée par 5 dans le 2nd degré entre 2008 et 2018 (source DEPP-MEN, RERS et note d'information 20-16, avril 2020) ?

La FSU continue à dénoncer cette énième réforme de la formation .

Le ministère a ouvert 50 postes à l'échelle nationale à partager entre service social et service infirmier .

Pour notre académie c'est une dotation d'un poste qui est finalement attribué au service infirmier . Le service social restant l'éternel parent pauvre, pas de création depuis 2011, on ne peut demander sans cesse au même service de faire des efforts ... avec quels moyens est-il envisagé de couvrir les EPLE qui ouvrent ? sachant que nous sommes contre tout redéploiement des personnels .

Dans ce contexte, La FSU reste mobilisée. Le budget 2022 devrait permettre :

- ✓ d'annuler les suppressions de postes prévues à la rentrée prochaine,
- ✓ de mettre en œuvre un collectif budgétaire pour l'Education nationale permettant de programmer un plan - pluriannuel de recrutement de personnels formés, et de réduire les effectifs dans les classes,
- ✓ de remettre à plat les réformes désastreuses et inégalitaires de J.M Blanquer,
- ✓ de revaloriser sans attendre les salaires des personnels avec le dégel du point d'indice, l'augmentation indiciaire et reconsidérer leur professionnalité gages d'une attractivité retrouvée pour tous les métiers de l'éducation.

Au-delà, cette colère s'inscrit dans un mouvement plus profond après un quinquennat où le second degré a été particulièrement malmené par les suppressions d'emplois et les réformes au service d'une école libérale clivante, accentuant les inégalités. La méthode Blanquer, mêlant déni de réalité et gestion verticale ne passe plus. Le ministre apparaît complètement discrédité aux yeux de toutes et tous, le divorce entre la Rue de Grenelle et la Communauté éducative médusée par des procédures kafkaïennes est bien réel.

Après un quinquennat de priorité à l'école, et malgré les données montrant une évolution positive dans la présentation du ministère, les comparaisons internationales donnent à voir un autre bilan de l'état de l'école en France :

- Dans notre pays, la dépense par élève en primaire est inférieure de 9% à la moyenne de l'OCDE et à la moyenne de l'Union européenne (7 415€ contre 8 117€). Par ailleurs la part du PIB consacrée à la dépense intérieure d'éducation ne cesse de baisser.
- C'est en France que la taille des classes est la plus importante, avec un nombre moyen de 18,8 élèves en 2020. Ce chiffre est supérieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE (14,5 élèves) et de la moyenne des pays de l'Union européenne (13,1 élèves).

Dans notre académie, c'est entre 22 et 22,5 élèves par classe.

Les 81 postes octroyés par le ministère apparaissent dérisoires et ne seront même pas suffisants pour poursuivre la mise en œuvre des priorités nationales (plafonnement à 24 des Grandes Sections, CP et CE1, dédoublement des classes de Grande Section en Education Prioritaire, amélioration du régime de décharge des directeurs d'écoles...).

Le P/E académique restera encore l'un des 5 plus bas de France, bien loin de la moyenne nationale. Cette dotation est donc très loin d'être à la hauteur des besoins...

Ce dont a besoin l'école, c'est d'un engagement pluriannuel de moyens pour abaisser les effectifs dans toutes les classes, du rétablissement du dispositif « Plus de maîtres que de classes » et de RASED complets sur l'ensemble du territoire, de l'augmentation du nombre de remplaçant·es, de l'amélioration des décharges de direction de l'ensemble des directrices et directeurs d'école et le recrutement d'AESH sur titre 2 en nombre suffisant.

Pour toutes ces raisons, la FSU appelle les collègues à rester mobiliser et à maintenir la pression pour que les promesses se convertissent en actes dans le cadre d'un réel dialogue social et que l'école obtienne enfin les moyens pour mettre en œuvre un service public d'éducation ambitieux et permettant la réussite de toutes et tous.